

**ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE
2013 – 2014 -2015**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie
Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Mr le MAIRE.

Objet : ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –marché de fournitures et services et à bons de commande en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Le marché est conclu à compter de sa notification pour une année et peut être reconduit 2 fois par période successive de 1 an.

Maximum pour un an : 35 000,00€ H.T.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès –
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
Sur le site de l'ADM 76 <https://www.publicaturv5.fr>

Pièces justificatives à produire :

- L'attestation sur l'honneur (Les déclarations et attestations sur l'honneur visées aux Articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics DC4, DC5, DC6 et DC7).
- Les références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Un certificat de qualification ou des références équivalentes,
 - Liste des moyens humains (mis à disposition pour effectuer le travail),
- Un dossier de références similaires, photos couleur, et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé, datant de moins de 4 ans.
- Un dossier technique permettant d'apprécier l'agrément des produits proposés en fonction des solutions économiques (leds ou autres ...)
- Une proposition technique, couleur, en 3D, faisant référence à chacune des décorations installées rue par rue, sur format A3 et en copie sur CD
- Attestation URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le C.C.P., paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement complété, paraphé et signé.
- L'Acte d'engagement complété et signé.
- L'attestation de visite dûment complétée et signée.

JUGEMENT DES OFFRES :

Critères d'attribution : quatre critères seront pris en compte et après pondération ; c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° Valeur technique de l'offre : 60 % décomposée comme suit :

- qualité artistique des matériels proposés : 35 %
- qualités techniques et solutions économiques proposées : 15 %
- qualifications : 10 %

2° Prix : 40 %

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces mentionnées au présent C.C.P.
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Date limite de remise des offres

➤ **Vendredi 5 juillet 2013 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « **ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE** »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

(Il est précisé que le retrait des documents électroniques n'oblige pas le soumissionnaire à déposer électroniquement son offre.)

➤ **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://www.publicaturv5.fr>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant le vendredi 5 juillet 2013 à 16 h.**

La copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date d'allumage : le 1^{er} week-end du mois de décembre

Date d'extinction : le mardi suivant l'Epiphanie

Renseignements :

D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

D'ordre technique, Mr P.GRESEL, Directeur des services techniques

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 Mail. pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 21 juin 2013